Agreste Rhône-Alpes Coup d'oeil

n° 153 - avril 2013 - 3,50 €

Réseau d'Information Comptable Agricole 2011



Les productions augmentent mais les charges aussi

L'année 2011 permet au résultat moyen des exploitations agricoles rhônalpines de continuer sa croissance. Il atteint 36 000 euros par exploitation mais s'éloigne du niveau national. Le revenu moyen par actif non salarié, 24 500 euros, progresse de 7 %. La production augmente mais la hausse des charges repart, notamment celles d'approvisionnement. De nombreuses disparités existent. L'année 2011 est favorable aux orientations grandes cultures et viticulture, mais particulièrement difficile pour le maraîchage-horticulture.

e résultat des exploitations agricoles continue sa progression en 2011. Le résultat courant avant impôts (RCAI) moyen par moyenne et grande exploitation rhônalpine atteint 36 000 euros, très en dessous du résultat moyen national (50 000 €). Le RCAI moyen régional croît de 6 % à échantillon constant et reste comparable à celui de 2007 en valeur réelle.

L'écart avec la moyenne nationale, qui était faible en 2009, s'amplifie. Rhône-Alpes se situe dans le dernier tiers des régions françaises. Le résultat le plus élevé reste celui de Champagne-Ardenne (100 000 €) et le plus faible pour le Limousin (20 000 €).

Dans la grande diversité des situations individuelles, on trouve 10 % des exploitations rhônalpines avec un résultat néga-

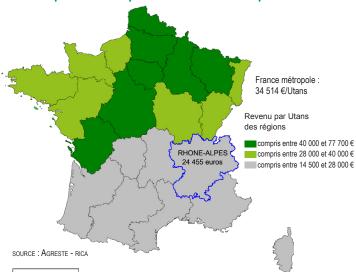
tif. Un tiers de ces exploitations avait déjà un résultat courant négatif l'année précédente. La moyenne régionale cache de grandes disparités. Malgré son augmentation, 44 % des exploitations de Rhône-Alpes voient leur RCAI diminuer.

La dispersion des résultats augmente. Ainsi, la proportion des RCAI inférieurs à 10 000 € reste stable (18 %), tandis que ceux supérieurs à 50 000 € augmentent (32 % en 2010 et 35 % en 2011).

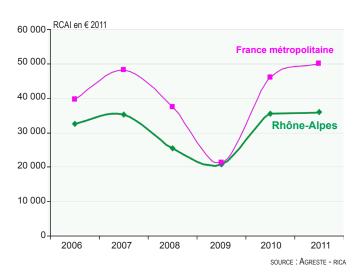
Le nombre d'actifs non salariés (UTANS) continue de diminuer.

Le revenu par actif non salarié atteint en moyenne 24 500 euros. Il augmente de 7 %. Cette hausse est plus faible que celle de la métropole (11 %). Le revenu moyen par UTANS s'améliore pour la plupart des orientations, notam-

Le revenu par actif non salarié rhônalpin reste plus faible que celui de la métropole



Le résultat des exploitations rhônalpines croît plus lentement que celui de la métropole





ment la viticulture, les bovins mixtes et les grandes cultures. Cependant, il baisse pour les orientations maraîchage-horticulture et granivores (porcins et volailles). Il est le plus élevé pour les grandes cultures et les fruits, le plus faible pour les ovinscaprins et le maraîchage-horticulture.

La moitié des exploitations de Rhône-Alpes ont un revenu par actif non salarié inférieur à 21 000 €. La dispersion du revenu des agriculteurs varie selon les orientations. Elle est très élevée pour le maraîchage-horticulture, avec un écart entre le premier et le troisième quartile de 35 100 €. Les ovins-caprins affichent à nouveau le plus faible écart (10 500 €).

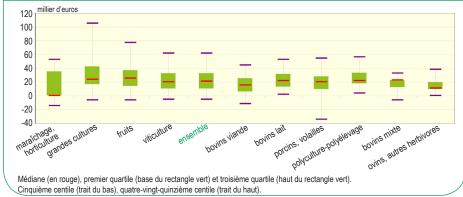
La valeur de la production gagne 8 % et passe à 140 500 € par exploitation. Elle représente 73 % de la production moyenne nationale. Un peu plus de la moitié (52 %) de la production est d'origine végétale. Elle est la plus haute pour le maraîchage-horticulture (204 100 €)

gine végétale. Elle est la plus haute pour le maraîchage-horticulture (204 100 €) et la plus faible pour l'orientation bovins viande (68 200 €).

La production moyenne des GAEC qui est la plus élevée, est celle qui croît le moins (4 %). La progression de la production apparaît plus forte pour les exploitations engagées en agriculture biologique, pour celles imposées au réel, ainsi que pour les exploitations qui ont la majeure partie de leurs surfaces situées entre 300 et 600 mètres d'altitude. Pour les exploitations qui vendent au détail, la hausse est supérieure, surtout pour celles qui ont plus de 75 % des ventes en valeur à des particuliers, sur les marchés ou par correspondance.

Les charges d'exploitation augmentent de 6 %. Après avoir stagné en 2010, elles progressent à nouveau pour atteindre en moyenne 130 000 € par ex-

Disparités du revenu par actif non salarié en 2011 selon l'orientation économique



SOURCE : AGRESTE - RICA

ploitation. Les orientations économiques maraîchage-horticulture et granivores ont les charges les plus élevées, alors que les ovins-caprins et les bovins viande ont les plus basses.

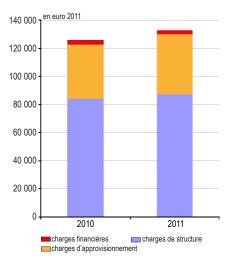
Les charges d'approvisionnement flambent avec une hausse de 13 %. Elles représentent 32 % des charges d'exploitation et s'élèvent à 42 500 €. Elles sont pour la plupart inférieures à la moyenne nationale sauf pour les fournitures où elles sont équivalentes. Le maraîchage-horticulture et les granivores ont les charges les plus fortes, alors que la viticulture et les fruits ont les plus faibles.

La charge en aliments concentrés est le poste le plus élevé avec une moyenne de 12 200 €, en progression de 15 %. Les bovins viande et les granivores connaissent la hausse la plus importante (20 %). Les granivores et les bovins lait sont les plus gros consommateurs. Elle représente presque la moitié (47 %) des charges d'approvisionnement pour les bovins lait, les ovins-caprins et les granivores.

Les engrais et amendements sont en deuxième position avec une moyenne de 6 800 €. Ils augmentent de 21 %. Ils dépassent les 10 000 € pour les grandes

cultures et le maraîchage-horticulture. Avec une hausse de 45 %, ils représentent 41 % des charges d'approvisionnement pour les grandes cultures. La viticulture est la seule orientation à ne pas voir augmenter cette charge.

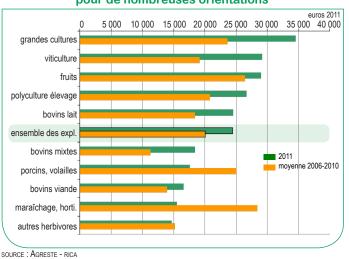
Les charges d'exploitation augmentent de 6 % en Rhône-Alpes



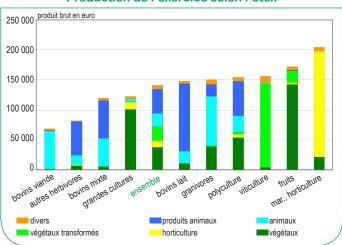
SOURCE : AGRESTE - RICA

SOURCE : AGRESTE - RICA

Le revenu par actif non salarié progresse pour de nombreuses orientations



Production de l'exercice selon l'otex



L'énergie stockée (carburant, combustible et lubrifiant) augmente de 24 %. Elle passe à 5 000 € et représente 12 % des charges d'approvisionnement. L'élevage hors sol et le maraîchage-horticulture sont les principaux utilisateurs. La majoration est modérée (5 %) pour le maraîchage-horticulture et élevée (33 %) pour la viticulture.

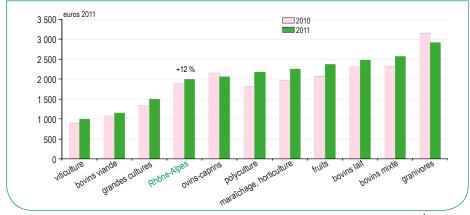
Les semences et plants viennent ensuite avec un montant de 4 800 €, en progression de 7 %. Alors que cette charge est importante pour le maraîchage-horticulture et les grandes cultures, elle est très faible (550 €) pour la viticulture. Elle représente la moitié des charges d'approvisionnement pour le maraîchage-horticulture. La hausse la plus élevée concerne les fruits (32 %).

Avec les accidents climatiques limités, les produits phytosanitaires diminuent (-1 %), notamment pour la viticulture (-11 %). Cette charge est importante pour les fruits (30 % des charges d'approvisionnement). Elle est proche des 9 000 € pour les grandes cultures et les fruits.

Les fournitures (atelier, bureau, consommables,...) se stabilisent à 3 500 €. Elles diminuent pour le maraîchage-horticulture et les granivores et augmentent pour les bovins viande et la viticulture. Cette charge représente 15 % des charges d'approvisionnement pour les bovins viande.

Les emballages progressent, notamment pour la viticulture où cette charge monte à 11 000 €. Les produits vétérinaires augmentent de 4 %. Ils dépassent les 3 000 € pour les orientations bovines et pour les granivores. Les aliments grossiers représentent une faible part (2 %) des charges d'approvisionnement, mais ils dépassent les 1 000 € pour les bovins et les ovinscaprins. Une forte hausse est constatée pour les orientations bovines, principalement pour les bovins viande.

L'électricité consommée par exploitation varie selon l'otex



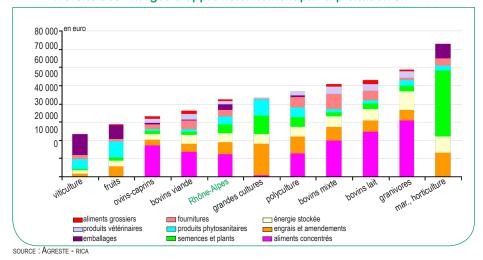
SOURCE : AGRESTE - RICA

Les charges de structure représentent les deux tiers des charges d'exploitation. Elles se développent de 4 %. Elles varient selon les otex de 56 000 € pour les ovins-caprins à 115 000 € pour les fruits. Les dotations aux amortissements continuent à être les charges les plus importantes. Avec 22 800 €, elles sont toutefois inférieures à celles du niveau national (28 200 €) et elles progressent de 4 %, notamment à cause des fruits. Les charges de personnel viennent en deuxième position et sont comparables à celles observées en métropole (12 800 €). Leur ascension est un peu plus élevée (+6 %). Les orientations maraîchage-horticulture, fruits et viticulture ont les charges les plus hautes (plus de 20 000 €) alors que la plupart des autres orientations ont des charges de personnel inférieures à 5 000 €. Les travaux par tiers progressent de 3 % et occupent la troisième position avec une movenne de 7 950 € inférieure à celle de la France. Les loyers et fermages s'élèvent en moyenne à 7 600 €, en variant de 5 000 € pour les ovins-caprins à 10 000 € pour la viticulture. L'entretien des bâtiments et matériels atteint 6 200 € en progressant de 11 % pour les bâtiments et de 1 % pour le matériel. Pour les bâtiments, l'augmentation la plus élevée concerne les ovins-caprins et les bovins lait. Les charges d'assurance dépassent aussi les 5 000 € avec une augmentation movenne de 8 %. Elles varient de 3 300 € pour les ovins-caprins à 8 400 € pour les fruits. L'énergie non stockée (carburant, électricité et gaz) s'élève à 3 300 € avec une hausse de 11 %. Les impôts et taxes progressent de 3 % et restent à 1 700 €. Les charges financières diminuent, notamment pour les grandes cultures. Elles représentent 2 % des charges d'exploitation avec un montant de 3 000 €. Elles sont les plus élevées pour les bovins lait. Les intérêts sur le long et le moyen terme diminuent de 4 %. Les autres charges financières progressent de 9 % et représentent 12 % des frais financiers. Les intérêts pour le Crédit Agricole concernent 78 % des frais financiers. Les intérêts versés pour terres et bâtiments ne concernent que le tiers des intérêts.

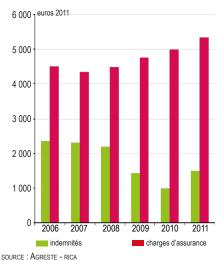
Les aides progressent de 3 % et atteignent 25 500 € par exploitation. En moyenne, les exploitations sont concernées par plus de cinq types d'aides (subventions d'exploitations ou indemnités d'assurance). Comme la hausse du revenu est plus forte, la part des aides dans le revenu diminue de 3 %. Elle reste élevée pour les bovins viande et les ovinscaprins, faible pour la viticulture. C'est en fruits que la part des aides augmente le plus. Mais, un peu plus de 6 % des exploitations ne sont pas aidées (assurances comprises).

Les indemnités d'assurance restent faibles. Malgré une forte ascension (58 %), le montant des indemnités atteint 1 500 €, bien inférieur aux 5 300 € de charges d'assurance. Ces dernières progressent de 8 %, notamment celles de la récolte (11 %). L'écart entre les charges et

Diversité des charges d'approvisionnement par exploitation en 2011







les indemnités est le plus élevé pour les granivores et le maraîchage-horticulture. Il est le plus faible pour les bovins viande et les ovins-caprins.

Les subventions d'exploitation sont stables et s'élèvent à 24 000 €. Elles progressent pour les bovins viande et les ovins-caprins (notamment avec les indemnisations suite aux attaques de loups) et diminuent pour le maraîchage-horticulture. Elles sont plus élevées pour les productions animales. La viticulture possède le montant le plus faible (3 900 €).

La subvention la plus importante est l'aide découplée DPU normaux, d'un montant moyen stable d'environ 13 000 €. Elle est suivie par l'aide directe pour compenser un handicap géographique (ICHN) avec une stabilité d'environ 4 000 €, puis par

la prime herbagère agri-environnementale (PHAE) de 1 200 € en progression de 16 %. La prime pour vaches allaitantes et génisses hors complément extensif s'élève à 1 100 € et l'aide directe pour compenser un accident climatique est de 900 €. L'aide découplée DPU normaux est la plus élevée pour les céréales et oléoprotéagineux (25 700 €) et les bovins viande (20 900 €) et la plus faible pour le maraîchage-horticulture, la viticulture et les fruits (moins de 2 000 €).

L'actif des exploitations remonte

de 3 % et atteint 290 600 euros. Il est le plus élevé pour les bovins et le plus faible pour le maraîchage-horticulture. La viticulture connaît la plus forte augmentation (+7 %) et les ovins-caprins la baisse la plus importante (-2%).

L'actif immobilisé augmente de 2 %. II représente les deux tiers de l'actif. Sa progression varie selon les orientations. Le maraîchage-horticulture connaît une hausse de 8 %, notamment à cause de l'augmentation des installations spécialisées. Pour l'orientation fruits la majoration de 5 % est liée à celle du matériel et outillage. La baisse de 3 % pour les ovins-caprins s'accompagne de celle des installations spécialisées.

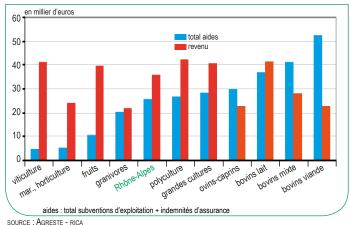
Le matériel et outillage représente le quart de l'actif immobilisé. Il en est de même pour les constructions. Les deux autres postes importants sont les animaux reproducteurs (17 %) et les terrains (17 %). Les plantations ne concernent que 4 % de l'actif immobilisé.

L'actif circulant progresse de 7 %. Il dépasse largement les 100 000 € pour la viticulture, principalement à cause des stocks importants, et est inférieur à 50 000 € pour les ovins-caprins. Les stocks et encours représentent la moitié. Les valeurs réalisables sont comparables aux valeurs disponibles (environ 25 000 €). Les stocks s'accroissent pour les grandes cultures, les bovins lait, les granivores et la viticulture. Ils diminuent pour les ovins-caprins, les bovins viande et le maraîchage-horti-

Le ratio de liquidité progresse de 3 % et atteint 35 %. Il est égal à l'actif circulant divisé par le total de l'actif. Il est élevé pour la viticulture. Il montre que la part de l'actif pouvant se transformer rapidement en argent est forte pour la viticulture et faible pour les bovins lait.

Globalement, les résultats sont proches de ceux de 2010 et les agriculteurs restent prudents. Alors que l'an passé le RCAI montait de presque 15 000 €, il n'évolue cette année que de 1 000 €. Il en est de même pour la capacité d'autofinancement qui ne progresse que de 2 300 € contre 16 700 € l'an passé, pour atteindre 59 300 €. L'EBE (excédent brut d'exploitation) évolue de même avec une évolution de 2 400 €, contre 14 200 € auparavant, et atteint 61 900 € à échantillon constant. La progression de l'excédent de trésorerie d'exploitation est comparable à celle de l'année précédente et il devient égal à 55 800 €. Les acquisitions d'immobilisations croissent de 18 % et les prélèvements privés augmentent de 6 %.

En élevage, pas de revenu sans aides



L'actif des exploitations rhônalpines progresse lentement



© AGRESTE 2013

Agreste: la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

Tél.: 04 78 63 25 35 - Fax: 04 78 63 34 37

courriel: sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Pelurson Rédaction : Claude-Michel Favre

Cartographie: Claude-Michel Favre Composition: Laurence Dubost Photo: © Draaf Rhône-Alpes Impression: SSP

N° CPPAP: 1260 AD Dépôt légal: Avril 2013 ISSN: 1295 - 9049 Prix: 3.50 €

n° 153 - avril 2013 - 3,50 €

Réseau d'Information Comptable Agricole 2011

millier d'euros courants

Résultats économiques 2008 à 2011 PAR «MOYENNE» OU «GRANDE» EXPLOITATION DE RHÔNE-ALPES Fra							
	2008	2009	2010	2011	métropole 2011		
nombre d'exploitations observées	474	474	477	479	7 411		
nombre d'exploitations représentées	22 147	21 700	21 286	20 905	308 145		
Financement et éléments du bilan							
fonds de roulement net	61,31	59,48	67,48	71,55	116,68		
besoin en fonds de roulement	51,47	49,66	53,23	57,40	102,82		
autofinancement	14,40	14,27	24,07	24,26	36,18		
actif immobilisé	178,29	181,78	183,48	187,89	240,20		
actif circulant	90,82	88,61	94,39	101,70	164,78		
dont stocks	49,49	45,54	46,88	52,29	98,79		
capitaux propres	171,92	170,76	178,84	186,31	242,51		
endettement total	98,12	100,58	99,96	104,27	163,76		
taux d'endettement (LMT) en %	24%	25%	25%	25%	27%		
immobilisations nouvelles	17,62	20,35	19,28	23,05	29,40		
emprunts LMT	66,00	68,73	70,71	71,31	108,16		
remboursement du capital emprunté (LMT)	14,66	14,99	15,07	15,84	23,91		
prélèvements nets privés	31,62	27,88	32,58	34,70	42,17		
dont charges sociales de l'exploitant	7,83	8,31	7,70	8,37	9,99		
capacité d'autofinancement	46,02	42,15	56,66	58,97	78,34		
Soldes intermédiaires de gestion							
production de l'exercice (nette achat animaux)	117,15	116,02	129,16	140,48	191,31		
- charges d'approvisionnement	38,23	37,78	37,72	42,50	66,77		
- achats et charges externes	33,45	34,95	36,62	39,80	47,79		
= valeur ajoutée hors fermage	45,47	43,29	54,82	58,18	76,75		
+ remboursement forfaitaire TVA	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00		
+ subventions d'exploitation	20,43	20,74	24,15	24,05	31,44		
+ indemnités d'assurances	2,11	1,38	0,96	1,49	1,76		
- fermage, métayage	6,91	7,04	7,30	7,60	12,73		
- impôts et taxes	1,47	1,60	1,68	1,71	2,18		
- charges de personnel	11,71	12,88	11,96	12,82	12,78		
= excédent brut d'exploitation	47,93	43,91	59,00	61,58	82,28		
+ produits de gestion courante et produits financiers	0,71	0,69	0,56	0,32	1,03		
- dotation amortissements	20,78	21,16	21,55	22,79	28,24		
- charges financières	3,13	3,04	3,02	3,00	5,13		
= résultat courant avant impôt (RCAI)	24,73	20,40	34,99	36,12	49,94		

SOURCE : AGRESTE - RICA



Productions végétales : la viticulture en tête

	Échantillon de base	Quantité vendue extrapolée (q ou hl)	Total des ventes extrapolé (€)	Prix moyen (€/q ou hl)	Prix moyen 2010
vin AOP bouteille	41	385 058	228 109 958	592,40	535,82
vin AOP vrac	83	1 323 746	186 005 583	140,51	145,81
Maïs grain	153	11 150 939	174 108 242	15,61	15,11
Blé tendre, épeautre	170	5 139 148	99 876 668	19,43	16,61
Noix	28	292 026	75 938 130	260,04	226,65
Pommes de table	37	1 243 490	68 719 708	55,26	55,02
Abricots	58	639 084	56 674 512	88,68	88,83
Cerises	66	242 534	48 958 883	201,86	173,65
Pêches, brugnons	27	404 169	36 661 817	90,71	88,63
Tournesol	75	682 980	34 026 739	49,82	51,47
Foin	84	1 923 746	22 355 705	11,62	10,56
Colza	52	494 867	20 099 653	40,62	35,03
vin IGP/de pays en vrac	27	240 723	12 966 864	53,87	50,64
Orge d'hiver et escourgeon	64	680 245	11 824 813	17,38	13,42
Poires de table	24	192 881	11 214 963	58,14	58,9
Blé dur	20	367 772	7 862 148	21,38	19,65
Paille	86	1 386 083	7 050 985	5,09	4,02
Triticale	39	333 876	5 663 789	16,96	12,86
Prunes	24	24 232	1 901 857	78,48	85,77
			I	I .	I

Productions animales : le lait de vache en pôle position

Productions animales . le fait de vache en pole position						
	Échantillon de base	Quantité vendue extrapolée (tête ou hl)	Total des ventes extrapolé (€)	Prix moyen (€/tête ou hI)	Prix moyen 2010	
Lait de vache	135	16 062 247	597 139 877	37	35	
Vaches laitières	141	78 056	63 165 093	809	726	
Poulets de chair	23	7 126 695	52 452 636	7	7	
Autres vaches	85	34 158	41 806 801	1 224	1 168	
Broutards	50	42 410	36 375 842	858	851	
Autres bovins de moins de 1 an	93	53 542	31 214 601	583	549	
Lait de chèvre	19	489 604	30 044 918	61	63	
Porcs à l'engrais	13	179 774	26 195 646	146	139	
Bovins mâles de 1 à 2 ans gras	23	15 860	22 751 497	1 435	1 265	
Génisses viande de 2 ans et plus	41	15 437	21 756 049	1 409	1 436	
Autres ovins	21	229 531	21 584 351	94	84	
Génisses élevage de 2 ans et plus	86	16 406	19 539 158	1 191	1 176	
Veaux de 8 jours, à remettre	100	99 008	17 891 942	181	187	
Autres veaux de boucherie	44	28 486	16 756 251	588	601	
Génisses de 1 à 2 ans	53	10 104	12 325 136	1 220	1 024	
Autres caprins	25	366 258	10 044 865	27	29	
Taureaux reproducteurs de 2 ans et plus	47	3 108	4 965 939	1 598	1 438	
Chèvres	22	19 561	740 927	38	14	

Le lait représente les ventes les plus importantes de la région. Viennent ensuite le vin AOP et le maïs grain. De nombreux écarts de prix existent, parfois pour un même produit d'une exploitation. Le total des ventes de l'exercice est ramené aux quantités vendues durant cette période pour donner un prix moyen. Pour les productions végétales, l'augmentation du prix de la paille est liée aux conditions climatiques défavorables de l'année. Le prix de l'orge augmente de 30 %, mais les guantités récoltées sont inférieures. Certaines cultures fruitières, comme les cerises et les noix voient leur prix augmenter alors qu'il diminue pour les prunes. Le vin AOP en bouteille redémarre avec une hausse de 11 %. Pour les productions animales, la hausse la plus importante concerne les génisses de 1 à 2 ans (19 %) et les bovins mâles de 1 à 2 ans gras (13 %). Le lait de vache progresse de 6 %. Les autres caprins (boucs et chevreaux) sont en baisse.

Méthodologie

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables individuelles. Une analyse micro-économique est réalisée auprès de 85 000 moyennes et grandes exploitations agricoles représentatives des cinq millions d'exploitations agricoles européennes.

Les données nationales sont celles de la métropole (hors DOM). L'échantillon 2011 regroupe 7 411 exploitations. Le champ couvert correspond aux 312 000 exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 euros .

En Rhône-Alpes, pour l'exercice 2011, le RICA analyse les comptabilités de 479 exploitations, soit 2 % des moyennes et grandes exploitations rhônalpines et 6,5 % des exploitations suivies en France métropolitaine.

Le RICA permet d'approcher le fonctionnement économique des exploitations agricoles et d'analyser leurs résultats par OTEX. Il permet de suivre les capitaux engagés, l'investissement, l'endettement, les coûts de production et les charges.

L'indicateur central de revenu est le RCAI (Résultat Courant Avant Impôts), somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il est

calculé avant déduction des charges sociales de l'exploitant. Il exprime une forme de revenu familial qui rémunère le travail non salarié et les capitaux propres. En 2010, une nouvelle typologie des exploitations a été appliquée et le choix a été fait de ne plus réévaluer les immobilisations et les amortissements.

Le produit brut = production de l'exercice (nette achats animaux) + subventions d'exploitation + indemnités d'assurance + remboursement forfait TVA + produits de gestion courante.

Sauf indications particulières, les données présentées sont des valeurs moyennes par exploitation et les évolutions sont exprimées en valeur courante à échantillon constant.

Pour étudier les disparités, on utilise des paramètres de position : médiane, quartiles, centiles... La médiane est la valeur du caractère observé telle qu'on ait la moitié de la population en dessous de cette valeur, et la moitié au-dessus. Avec le quartile, on coupe la distribution en quatre. Ainsi, le premier quartile est le revenu en dessous duquel 1/4 des exploitations se situent. De même, 3/4 des exploitations ont un revenu inférieur au troisième quartile, 5 % des exploitations ont un revenu inférieur au cinquième centile, etc...

© AGRESTE 2013

Agreste: la statistique agricole



L'AGROALIMENT. ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03 Tél.: 04 78 63 25 35 - Fax: 04 78 63 34 37

courriel: sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Pelurson Rédaction: Claude-Michel Favre Cartographie : Claude-Michel Favre

Composition: Laurence Dubost Photo: © Draaf Rhône-Alpes Impression: SSP

N° CPPAP : 1260 AD Dépôt légal : Avril 2013 ISSN: 1295 - 9049